

**Evaluation du groupe de parole d'enfants issus de famille à
dysfonctionnement alcoolique**

Rennes

Décembre 2014

Sommaire

Introduction	3
L'orientation vers les groupes de parole	6
Le retour des professionnels sur l'orientation	6
Les points clefs de l'orientation	6
<i>La détection du jeune</i>	7
<i>Le passage au groupe de parole</i>	8
<i>L'intégration dans le groupe</i>	8
L'accessibilité physique au groupe de parole.....	9
La place de la famille dans l'orientation.....	9
Le groupe de parole	11
L'organisation du groupe de parole	11
<i>La temporalité</i>	11
<i>La durée</i>	12
<i>L'âge</i>	12
L'animation des groupes de paroles	13
Les évolutions perçues par les animateurs et référents	15
Le groupe de parole : un levier pour l'estime de soi.....	15
Les limites du groupe de parole	16
Les professionnels animateurs et référents.....	16
Les recommandations	19
Première recommandation : L'orientation des jeunes	20
1-1 Favoriser le développement d'une information précise.....	20
1-2 Inscrire plus fortement l'orientation dans les pratiques professionnelles	22
1-3 Amener le jeune à se rendre dans le groupe	23
Seconde recommandation : L'animation du groupe de parole	23
2-1- Préserver la mixité et la diversité professionnelle des intervenants dans l'animation du groupe	23
2-2 - Renforcer le sentiment d'appartenance	24
2-3 - Renforcer la formation sur l'animation.....	24
2-4- Expérimenter les nouvelles technologies	25
Conclusion	26
Liste des personnes rencontrées	27
Grille d'entretien indicative	28



Introduction

Contexte

L'ANPAA 35 co-anime avec le CSAPA, depuis décembre 2000 le « groupe de parole à destination d'enfants issus de famille à dysfonctionnement alcoolique » de Rennes. Cette démarche s'est développée sur cinq territoires d'Ille et Vilaine élargis, depuis 2012, aux 4 départements bretons.

L'ANPAA 35 a accompagné certains de ces partenaires dans la mise en œuvre de groupes de parole sur leurs territoires. Il a été alors constaté que les partenaires formulaient des attentes, des besoins, des questionnements identiques et/ou spécifiques quant à la construction des groupes de parole et à leur animation. L'ANPAA Bretagne a ainsi souhaité s'appuyer sur l'expérience d'un groupe de parole pour mener une évaluation qualitative de ce groupe, répondant ainsi à une demande de l'Agence Régionale de Santé Bretagne qui inclue les groupes de paroles dans ces priorités¹.

L'objet du groupe de parole

L'initiative prise en 2000, par le CSAPA (anciennement CCAA) et l'ANPAA 35 de créer ces groupes de paroles reposait sur un triple constat :

- Il existe peu de structures et/ou de dispositifs prenant en charge les enfants issus de ces familles.
- Le système familial marqué par l'alcool a des conséquences sur la vie quotidienne de l'enfant, que cela soit en termes de vie quotidienne (violences éventuelles, absences,...), d'attitudes vis-à-vis de ses parents ou d'acquisitions de rôles lui permettant de maintenir le lien avec ses parents.
- La non-prise en compte de cette « vie d'enfant » et de l'équilibre dans les relations au sein du système familial, dans le respect de son identité peut à terme entraîner le développement de conduites à risques et/ou amener la reproduction pour l'enfant lors du passage à l'âge adulte d'un modèle familial marqué par l'alcool².

Fort de ces constats, l'intervention sous forme de groupe repose sur l'idée de « rompre l'isolement » dans lequel les enfants se trouvent au sein de la cellule familiale. De même l'utilisation de la parole comme méthode et objet des groupes, s'inscrit comme une première étape indispensable à la restauration de l'estime de soi. Les objectifs des groupes de paroles sont bien d'apporter du soutien –sans apporter de jugement sur la famille - et d'ordre préventif en réduisant les risques de recours aux produits psychoactifs et/ou d'entrer dans la répétition des conduites de dépendance, à l'âge adulte. La forme choisie et les objectifs poursuivis correspondent aux caractéristiques du public, les **10-18 ans**. En effet, cette période d'adolescence et de jeunesse est plus particulièrement propice au

¹ Schéma régional de prévention 2012-2015 : Priorité « Améliorer le suivi des familles à dysfonctionnement alcoolique ».

² Pour de plus amples développements, voir l'article « Quand les parents boivent... » paru dans le dossier Enfants héros ou bouc émissaire, revue Addictions, Mars 2006, N° 9, pp 10-15.



développement de conduites à risques, qui peut dans le cas d'enfants issus de famille à dysfonctionnement alcoolique être accentué.

Nous donnons ici la définition du groupe de parole

La vocation des groupes de parole pour enfants issus de familles à dysfonctionnement alcoolique. « C'est un lieu d'expression et d'écoute qui donne un espace aux jeunes pour échanger sur les difficultés qu'ils rencontrent dans leur famille et à l'extérieur de leur famille. Ces temps d'expression sont animés par des professionnels de la relation d'aide »³

Le groupe de parole de Rennes se réunit tous les quinze jours (hors période de vacances scolaires), le mardi de 18H à 19H30 dans les locaux de l'ANPAA. Ainsi 18 séances ont été programmées et réalisées entre janvier et décembre 2014.

L'objectif de l'évaluation

Celui-ci est de cerner les effets, freins et leviers de ce groupe par la rencontre des professionnels qui orientent et/ou animent ces groupes. En effet, il est important de questionner tant les pratiques d'orientation que la dynamique même de l'animation du groupe de paroles.

La question de l'orientation des enfants et des jeunes est importante à prendre en compte, car elle est le premier levier à l'intégration de ces derniers dans ces groupes (et ce sur la base du volontariat). En outre, elle interroge le positionnement et la posture des professionnels - qu'ils soient issus du secteur de la santé, du social et/ou de l'éducatif- sur l'appréhension des problématiques des enfants et les jeunes sur la question de l'alcool dans leur famille et sur l'accompagnement nécessaire à la venue des enfants dans ces groupes.

La question de l'animation du groupe repose tant les questions des dynamiques mises en œuvre à l'intérieur de celui-ci (âge des participants, durée, méthode, etc..) que sur les effets perçus en direction des enfants et des jeunes.

L'interrogation de ces deux dimensions constitue le cœur de l'évaluation. Pour autant, pour des raisons de contraintes budgétaires, l'évaluation ne concerne que le groupe de Rennes. Le choix de ce groupe repose sur son ancienneté qui permet de mieux définir, percevoir les leviers et/ou les difficultés sur lesquels les professionnels pourraient s'appuyer ou rencontrer, dans l'articulation entre orientation et animation.

A partir des éléments repérés, l'évaluation produira des recommandations de mise en œuvre des groupes de parole afin de soutenir les partenaires investis dans les groupes ou ceux à venir.

Méthodologie

Cette évaluation utilise **la méthode par entretien** afin de mieux cerner les différentes représentations et pratiques des professionnels rencontrés. Différentes dimensions ont constitué le guide d'entretien :

- intérêt pour le professionnel et l'enfant de ce groupe de parole.

³ Article 1 : Charte du réseau départemental d'Ille et Vilaine des groupes de parole accueillant des enfants issus de familles à dysfonctionnement alcoolique.



- leviers et freins à l'orientation des jeunes ; à l'animation du groupe.
- rapport aux familles et/ou aux institutions éducatives, sociales, sanitaires...
- recommandations tant sur le volet orientation que sur le volet animation.

Ainsi, **8 professionnels** (ayant des métiers et des lieux d'exercice différents : infirmière scolaire, assistante sociale,...) et la référente du groupe de paroles de Rennes ont été rencontrés entre mai et juillet 2014. Le choix de ces professionnels a été fait sur la base soit de leur participation à l'animation du groupe de paroles, soit parce qu'ils orientent des jeunes vers ce groupe. Les thèmes évoqués précédemment ont été systématiquement posés afin de croiser leur différent regard. Afin de faciliter la démarche évaluative, l'ANPAA a ainsi proposé une liste de personnes à rencontrer.

Par ailleurs, une observation du déroulement du groupe de parole d'enfants de Rennes a été faite entre avril et juin 2014. Bien que n'étant pas intégré dans le cahier des charges de l'évaluation, il avait été envisagé de mener un ou deux entretiens auprès de jeunes participants afin de compléter l'analyse du groupe de parole. Toutefois, cet aspect –en raison de contraintes temporelles des jeunes et de l'évaluateur – n'a pu être effectué⁴.



⁴ Ce travail d'entretien auprès des jeunes nécessite un temps spécifique de recherche et de mobilisation.

L'orientation vers les groupes de parole

L'existence et la pérennité d'un groupe de parole ne peut se faire sans la participation des enfants et des jeunes. Dès lors, se pose la question de leur « recrutement » et des processus d'accompagnement les amenant vers le groupe. Ainsi, sont plus particulièrement ciblés les lieux de vie des enfants et des jeunes : milieu scolaire, secteur social (foyer)... . L'orientation nous apparaît être le levier central pour implanter durablement les groupes de paroles.

Le retour des professionnels sur l'orientation

Pour les professionnels rencontrés, la connaissance du groupe de parole s'est faite principalement par le biais de formation organisée par l'ANPAA et/ou par la présentation de ce dispositif lors de réunion. Ces différents temps ont suscité chez ces professionnels, un intérêt important, en raison du public ciblé, les enfants qui ne sont pas pris en charge par d'autres dispositifs. Cette offre ne constituait pas un « *outil de soins à visée thérapeutique* » pour des enfants qui ne sont pas « *malades ou souffrant d'une pathologie* » et l'idée d'être « en groupe » constituait là aussi une plus-value tranchant avec les dispositifs privilégiant une approche individuelle.

« L'intérêt pour les enfants c'est d'avoir un lieu à eux et entre eux, c'est tout ce qui fait la force d'un groupe. C'est les jeunes entre eux. Un lieu et d'avoir quelque chose qui les rassemble, d'avoir un espace de parole, protégée. »

Comme le souligne une autre professionnelle orientant vers les groupes :

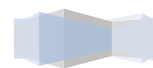
« Je pense que c'est un espace personnel qui leur appartient. Cela reste dans le groupe, c'est des choses qu'ils peuvent dire au groupe, qu'ils ne s'autoriseraient pas à dire à leurs parents ou à leur entourage, c'est leur espace à eux. Et c'est riche pour eux car c'est un échange de bons procédés, où certains peuvent dire ce n'est pas normal ce qui t'arrive, il faudrait faire cela. Il y a l'interaction avec les pairs, parce que finalement quand ils sont au collège, ce n'est pas forcément quelque chose qu'il expose, ils ne vont pas en parler parce que c'est une souffrance, et ne vont pas en parler aux parents, de leur souffrance, pour ne pas blesser.

« Le groupe est moins menaçant, c'est aussi intéressant d'entendre, ça n'isole plus, cela permet le partage des émotions, du ressenti...On n'est pas dans l'injonction de dire, comme dans d'autres systèmes de soin ».

Ainsi, l'adhésion par les professionnels à l'idée d'orienter vers...est suscité tant pour l'intérêt de l'enfant que pour la forme proposée qui est celle du groupe.

Les points clefs de l'orientation

La venue de l'enfant dans le groupe de parole s'inscrit dans une démarche « *volontaire et non contrainte* », il peut à tout moment – et ce même si cette proposition lui est faite – ne pas donner



suite. Ce point est essentiel dans la compréhension de la démarche « d’aller vers » le groupe de parole.

« Avec le jeune, dès qu’une relation de confiance s’est établie, et qu’il parle de cette problématique, mais je peux aussi sentir que c’est un questionnement chez lui, je lui propose de venir au groupe de parole. Je lui explique ce que c’est. Et sa réaction ? Il peut dire que cela l’intéresse ou pas, qu’il y réfléchit mais il y a pas de rejet systématique. Après, il peut réfléchir, et m’en reparler plus tard...Dés fois, il n’en reparle plus...Ils sont passés à autre chose, ou bien ils ont peur par rapport à leur parent, ou parfois, c’est l’idée de groupe qui peut lui faire peur, donc en rediscute...Après, je peux prendre mon téléphone, le mettre en contact avec la référente du groupe pour un premier contact ».

Bien que le rapport avec le jeune ait été établi et qu’une proposition soit formulée, le recours au groupe de parole par le jeune n’est pas systématique. La démarche de volontariat – qui doit être maintenue – fait que des « déperditions » de jeunes peuvent se produire. Toutefois, les professionnels pointent aussi des points d’amélioration pour favoriser l’orientation vers le groupe de parole. Nous évoquerons la détection du jeune, le passage et l’intégration au groupe de paroles.

La détection du jeune

Celle-ci est appréhendée principalement par le biais de formation des professionnels. Cet aspect est essentiel dans le cadre de ce programme, car il est nécessaire de « connaître » les spécificités de l’enfant appartenant à des familles ayant un dysfonctionnement alcoolique. Si tous les professionnels « orientateurs » ont été formés à cette question, ils pointent aussi la nécessité de renforcer la question de la « **publicité** » sur l’existence des groupes de paroles mais aussi de sensibiliser l’ensemble des professionnels d’une même structure sur cette problématique. Cette sensibilisation de tous les professionnels permettrait ainsi de démultiplier les points de rencontre entre jeunes et adultes, afin par la suite de pouvoir les orienter vers les professionnels chargés plus particulièrement à l’orientation. Comme le souligne une des professionnelles « *Parfois, c’est un éducateur qui a été sensibilisé qui m’envoie un jeune car il sent qu’il y a quelque chose ou que le jeune s’est confié à lui* », dans d’autres situations « *C’est dommage, pendant 6 mois, le gamin a souffert, personne n’avait compris ce qui se passait et interprétait mal ce qui lui arrivait, ces comportements, et quand on me l’a amené en dernier ressort, j’ai pu mieux comprendre ce qui lui arrivait et lui proposer d’aller vers le groupe de parole* ».

Comme nous le voyons au regard de ces deux situations, il est donc important de sensibiliser l’ensemble des professionnels afin de démultiplier les « points de rencontre » entre l’enfant et un adulte. En effet, les enfants et les jeunes choisiront pour évoquer un problème particulier (et ce quelque soit sa nature), un adulte avec qui le contact est aisé (ou pour lequel ils n’auront pas de représentations négatives). C’est notamment pour cette raison que les programmes de prévention – notamment ceux développés sur la souffrance psychique des enfants et des jeunes sensibilisent la totalité des professionnels d’une même structure, et ce même si des adultes sont plus particulièrement formés à la prise en charge et/ou à l’orientation vers d’autres types de structures et/ou professionnels⁵. Afin de sensibiliser in-fine l’ensemble des professionnels, l’un des moyens serait de greffer la présentation des groupes de parole au sein des programmes de prévention sur

⁵ Programme de prévention de la souffrance psychique des enfants, des jeunes et des adultes en milieu scolaire. MGEN, 2014.



l'alcool qui peuvent être développés dans les différents sites d'accueil d'enfants et de jeunes. Si une personne au sein d'une structure peut être identifiée et formée à la question des groupes de parole et à l'accompagnement du jeune, la détection du jeune pourrait être développée aussi de manière « collective ».

Le passage au groupe de parole

Si la confiance entre l'adulte-orientateur et le jeune persiste et que l'intention de se rendre au groupe se précise, l'accès au groupe de parole n'est pas encore effectif. En effet, l'enfant et/ou le jeune doit au préalable rencontrer les adultes référents du groupe. Cet entretien d'accueil est important car il permet à ce binôme d'expliquer plus en détails le fonctionnement du groupe, de répondre aux questions du jeune, de vérifier avec lui s'il se sent prêt et si cette modalité – le groupe de parole – est adapté à ses besoins. Dans certaines situations, le jeune peut ne pas donner suite. Si les professionnels rencontrés ne remettent pas en cause le principe de cet entretien, ils indiquent aussi que cette dernière étape peut être jugée freinante pour le jeune, le fait de se déplacer – en l'occurrence ici au siège de l'ANPAA – peut « en décourager certains »⁶, « engendrer une crainte » ou bien être considérée comme « un effort trop important ». Cette situation ressentie par le jeune peut s'expliquer par le passage d'une relation de confiance en l'adulte qui l'a accompagné à...une autre personne qu'il ne connaît pas. L'une des propositions serait aussi –selon les attentes du jeune – d'aller à sa rencontre, soit dans son lieu de vie (collège, etc...) ou dans d'autres lieux qu'il estimerait plus adaptés pour réaliser cet entretien. Si pour des raisons d'organisation et/ou de contraintes professionnelles, le référent ne peut se déplacer, d'autres moyens de premier contact peuvent être utilisés : mail avec une trame de questions téléphone,...Comme le souligne une professionnelle :

« Et le premier contact (avec la référente), je leur proposais tout d'abord au téléphone parce que le fait d'y aller, c'était trop. Le téléphone, c'était plus anonyme, j'explique à la référente et après je passe le combiné à l'élève⁷ ».

Cette dynamique du « aller vers le jeune » renforcerait ainsi le lien avec le jeune et l'inscrirait dans un accompagnement au plus proche de ses habitudes de vie⁸.

L'intégration dans le groupe

Suite à cet entretien, le jeune souhaitant poursuivre la démarche pourra participer au groupe de parole et ce tous les 15 jours. Nous avons choisi d'inclure cette intégration dans la partie d'orientation, car c'est dans ce passage que l'adulte « orientateur » s'efface pour laisser la place à une autre dynamique celle du groupe. En effet, ces « orientateurs » ont alors peu de retour du

⁶ Cela peut se poser plus particulièrement si l'enfant ne peut se déplacer par ses propres moyens. La question de qui peut m'emmener pourra être posée ? Dans certains cas, ce sont aussi les « orientateurs » qui ont facilité ce premier entretien en accompagnant le jeune.

⁷ Le fait d'entendre la voix permet d'avoir une première représentation de l'adulte. Elle permet aussi un cadre soutenant, tout en permettant une certaine distance. Voir à cet effet, les numéros de la revue La Santé de l'homme : N°373, sept/octobre 2004, la santé au bout du fil : N° 422, novembre-décembre : Prévention et aide à distance en santé, sur la téléphonie, comme outil de prévention.

⁸ Dans le cas du groupe de Rennes, il y a déjà eu des entretiens qui se sont déroulés à l'extérieur du siège de l'ANPAA.



jeune, sur ce qui s’y passe, ce qu’il en retire ou sur ce qui peut l’interpeller. Cet aspect ne gêne pas les professionnels « orientateurs » car ils s’inscrivent dans la dynamique que « *le groupe est un espace pour le jeune* ». Les retours de la participation des jeunes sont donc extrêmement rares et nous donnons ici un exemple donné par une professionnelle qui retrace dans un premier temps, le parcours de jeunes.

« Dans les expériences sur les deux/trois jeunes... Une était tête de turc, l’autre sur la réserve. Elles se sont rapprochées à l’internat. Ensuite, on voit bien qu’il y a des choses qui ne vont pas et quand la relation est posée, on peut parler de la famille, une fois que tout cela est fait, que l’on leur dit que rien ne se fera sans leur accord, qu’il y a des lieux pour parler de cela avec les jeunes...On peut les accompagner dans la démarche...C’est ce qu’ils ont faits...Est-ce que vous avez pu constater suite à leur participation au groupe de parole des répercussions ? Oui, mais pas tout de suite. Pour le premier jeune, cela l’a aidé dans son quotidien, on a pu voir des améliorations dans son rapport aux autres, et par la suite, quand elle a été au lycée, elle n’a pas connu les mêmes difficultés. Quant au second jeune, elle a pris confiance en elle, elle a eu un temps pour elle, et a surtout perçue que son existence avait de la valeur. C’est ce que j’ai pu observer...même si par ailleurs, nous savons peu de choses, et ils en disent aussi peu de choses, mais cela n’est pas gênant ».

L’accessibilité physique au groupe de parole

Cette question s’inscrit aussi dans la dynamique de développement des groupes de paroles sur le département d’Ille et Vilaine, l’idée étant de renforcer le lien de proximité, de s’ancrer territorialement en développant de nouveaux partenariats, mais bien aussi de faciliter l’accès aux jeunes en réduisant les distances géographiques entre leur lieu de vie et le groupe de parole. En effet, se rendre tous les 15 jours au groupe de parole peut ne pas être simple pour les jeunes en terme d’organisation. Dans le cas des enfants qui sont en foyer, la mobilisation d’éducateurs s’avère facilitatrice, comme le souligne une professionnelle : « *C’est plus les éducateurs qui emmènent le jeune. Bizarrement alors que pour les rendez-vous au CMPP, y a des ratés...Là les jeunes savent et peuvent en parler avec l’éducateur...Y a moins d’appétence pour aller au CMPP, là c’est différent* ». Pour les autres enfants, cette accessibilité peut être faite soit par leur propre moyen, soit par leur proche, ce qui implique une autre dynamique d’accessibilité. Cependant, si cette question de l’accessibilité physique peut et doit être posée, les groupes de parole présents sur les autres territoires peuvent et ont pu rencontrer des difficultés pour constituer un groupe de parole avec un nombre suffisant de jeune. De fait, le renforcement des pratiques d’orientation apparaît comme un axe essentiel pour accroître le nombre potentiel d’enfants et de jeunes participants au groupe de parole.

La place de la famille dans l’orientation

Si certains jeunes peuvent –par principe de loyauté et/ou de craintes – ne pas poursuivre le processus d’accompagnement vers le groupe, les familles ne sont pas absentes de ce processus d’orientation et d’accompagnement. Comme le précise, la charte du réseau, le recrutement des jeunes doit se faire « *avec au moins l’autorisation d’un des deux parents et/ou de l’institution* »⁹Dés

⁹ Article 5 : recrutement des jeunes



lors, les familles sont interpellées sur la participation de l'enfant. Comme le soulignent les orientateurs, ils n'ont jamais eu de « rejet de la famille » quant à cette proposition. Nous pouvons aussi supposer – mais cela mériterait des recherches complémentaires - que « les familles » sont aussi conscientes de l'intérêt pour l'enfant de participer à ces groupes, et ce dans une perspective d'amélioration de son « bien-être ». Après leur accord, et même si des membres de la famille peuvent accompagner l'enfant au groupe de parole (sans être présent pendant le déroulement), ils n'interfèrent pas sur la vie du groupe, préservant ainsi « l'espace de leur enfant ». Des réflexions sur les positionnements des familles comme levier à l'orientation pourraient être développées. En effet, il est aussi constaté par les professionnels, que certains enfants sont orientés par des membres de la famille ayant des dysfonctionnements alcooliques.



Le groupe de parole

« Les groupes sont ouverts, c'est-à-dire que chaque jeune a la possibilité d'assister au nombre de réunions qu'il souhaite. Il y vient quand il en ressent le besoin. Nous travaillons de façon non directive. Ce sont les jeunes qui nourrissent et enrichissent les échanges à partir de leur témoignages sur leur vécu et expression de leurs émotions »¹⁰

L'organisation du groupe de parole

L'ensemble des personnes rencontrées a été aussi questionné sur l'organisation même du groupe de paroles de Rennes. Cela concernait la temporalité, la durée de la séance, l'âge des enfants

La temporalité

Les groupes de paroles se réunissent tous les 15 jours, hors période scolaire (petites et grandes vacances). Selon les professionnels, cette périodicité est le bon tempo.

« L'idée de la quinzaine, c'est bien parce qu'il faut du temps pour qu'il se passe quelque chose. Ils sont aussi pris en charge en dehors en cas d'évènements graves à la maison...Il faut quelque chose pour nourrir la séance, c'est bien cette périodicité. Plus, ce serait trop ! »

« Les 15 jours sont un rythme pertinent. C'est important qu'il y ait un délai pour que l'on puisse repartir de ce qu'ils ont dit et puis pour qu'ils ne deviennent pas trop dépendants du groupe, qu'ils aient à gérer ce temps-là, c'est important »

Le principe du groupe de parole est de se « nourrir » du vécu des enfants et de permettre une « prise de recul » sur les événements, les aidant ainsi à mieux appréhender leur environnement familial et quotidien. Ainsi, des rencontres hebdomadaires ne permettraient pas de à la fois de « faire prendre du recul » aux jeunes et pourraient à terme devenir pour les enfants, un espace contraignant. Comme le souligne un professionnel : *« ...je pense que les enfants trouveraient cela épuisant, ils n'auraient plus forcément grand-chose à échanger »*

En effet, les jeunes s'inscrivent dans une démarche volontaire, qui demande aussi un investissement où doit se combiner : activités scolaires, activités extra-scolaire et vie quotidienne dans laquelle s'inscrit la problématique alcool de la famille. Des rencontres hebdomadaires poseraient des questions d'organisation tant pour les enfants et les jeunes, les accompagnateurs (organiser la venue des jeunes chaque semaine), que pour les animateurs du groupe. A contrario, une rencontre toutes les 3 semaines apparaîtrait comme trop espacée dans le temps.

Si une rencontre tous les 15 jours est un élément à préserver, la question des vacances scolaires reste posée. Il est important ici de distinguer « petites » et « grandes vacances scolaires ». Pour les petites vacances scolaires, afin de limiter une trop grande latence entre les séances, les calendriers

¹⁰ Document de présentation des groupes de parole.



des rencontres sont adaptés. Ainsi, une rencontre est faite la semaine précédente les vacances et une autre est programmée dès la semaine de rentrée. Pour les « grandes vacances scolaires », si dans un premier temps, nous pourrions estimer que des groupes de paroles pourraient avoir lieu – afin à aussi d’éviter une trop grande latence – deux paramètres doivent être pris en compte. Le premier concerne la disponibilité des enfants eux-mêmes (entre leurs activités, leurs départs en congés,...) et aussi la disponibilité des animateurs. Le risque serait – dans l’hypothèse où des groupes de parole seraient programmés – d’avoir peu d’enfants venant y participer, ce qui nuirait à la dynamique du groupe. Pendant cette période de « grandes vacances », des possibilités de contacts individuels – en cas de besoin des enfants et des jeunes – peuvent être proposées.

La durée

Le groupe de parole de Rennes se réunit le mardi de 18 H à 19H30. Ainsi, la durée est d’une heure trente minutes. Cette durée est raisonnable selon les professionnels. En effet, l’animation du groupe de parole demande une attention somme toute importante. Il faut susciter la parole, la distribuer de manière égalitaire, mettre en dynamique le groupe, rebondir sur les propos des jeunes. Au-delà de cette durée, les jeunes eux-mêmes peuvent aussi maintenir difficilement leur attention.

Sans déroger à cette durée maximum, le groupe de parole de Rennes a su s’adapter aussi aux besoins des enfants et des jeunes en modifiant les horaires. Précédemment, les horaires étaient fixés sur le créneau horaire : 18H30- 20H00. Le changement d’horaire a été mis au regard des situations des enfants : éviter une trop grande attente entre la fin des cours, et le début du groupe de parole ; éviter une journée trop longue, éviter notamment en période hivernale de rentrer trop tard chez eux (cet aspect étant en lien avec les personnes : parents et/ou professionnels les véhiculant jusqu’au groupe), mais aussi en lien avec les caractéristiques des jeunes accueillis. Ainsi, comme le souligne une professionnelle :

« Avant, cela se terminait à 8 heures du soir, le temps de revenir au foyer, elle arrivait à 20H30. Or en foyer, 8 heures, c’est le dîner du groupe. Quand un jeune vit chez lui, c’est différent, mais sur un groupe de vie, c’est plus difficile. Quand ils reviennent, ils mangent tout seul... Donc elles sont seules... »

Ce point est intéressant, car il soulève la capacité des référents et animateurs du groupe de Rennes à prendre en compte les réalités quotidiennes des jeunes, afin de faciliter leur venue et leur participation à ce groupe de parole, sans que cela ne « nuise » à leur vie quotidienne.

L’âge

Les bornes d’âge qui ont été choisies concernent les 10-18 ans. Si tous les professionnels rencontrés s’accordent à dire qu’en dessous de 10 ans, la participation au groupe n’apparaît pas adaptée :

« 10 ans, c’est bien. C’est aussi quand on est ado que le groupe ait de l’intérêt, plus jeune, on en perçoit moins l’intérêt... On est encore dans la loyauté parentale... Et puis la configuration du groupe,



quand on est adolescent, on ne s'exprime pas de la même façon. 10-18 ans, c'est déjà important ».
Itep Christelle.

... Le consensus est cependant moins « flagrant » quant au mélange des âges

« 10-18 ans ? Cela vous semble être la bonne tranche d'âge » « Oui, c'est la bonne chose, on a eu des échanges forts entre les plus âgés et les plus jeunes, y a du respect de l'échange. Plus jeune, cela serait plus compliqué. On est toujours obligé de mettre un minimum de cadre ».

« Cela dépend, on a eu des petits bouts de 9-10 ans et des 18 ans, les questionnements, les préoccupations ne sont pas les mêmes »

« Parfois, il y a eu des mots très durs prononcés par les plus âgés, pas sûr que cela soit positif pour les plus jeunes ».

Comme nous le voyons, si ce mélange des âges peut pour certains professionnels être considéré comme un atout, évoquant notamment l'aspect « tutorat », voire l'aspect « maternant » des plus âgés en direction des plus jeunes, d'autres professionnels au contraire peuvent évoquer la perception par les plus jeunes, d'une réalité vécue évoquée parfois par des mots « durs » par les plus âgés, pouvant les heurter.

Si la problématique du « mélange des âges » doit être une réflexion à poursuivre, il n'est pas aisé de rendre un avis tranché sur cette question. En effet, les rapports entre jeunes et ce quelque soit leur âge sont aussi liées à la fois à leur personnalité, leur caractère mais sont aussi liés à l'alchimie qui se crée dans le groupe. Comme le souligne une professionnelle

« Cela repose sur le rôle de l'animateur. Je pense que les deux se défendent en raison de l'animation, de l'alchimie du groupe. Quand on a eu des écarts d'âge, ils sont tous venus ».

L'animation des groupes de paroles

Le principe de « volontariat » posé, le jeune ait –comme nous l'avons rappelé précédemment – libre de venir ou non aux séances, dès lors qu'il en ressent le besoin et sur la durée qu'il désire¹¹. Cet aspect est important car il peut expliquer les fluctuations du nombre de jeunes venant dans le groupe de parole imprimant ainsi des dynamiques différentes dans le groupe. Ainsi, pour les professionnels, la question de la taille du groupe est intrinsèquement liée à celle de l'animation et aux caractéristiques du groupe de parole. Un groupe trop restreint jusqu'à 3 enfants, ne permet pas de développer une synergie de groupe relevant plus alors d'un entretien collectif, à l'opposé un groupe excédent 10 à 12 jeunes (selon l'expérience des référents et animateurs), même s'il permet une meilleure synergie, peut être plus difficile à gérer, notamment dans le partage du temps de parole des uns et des autres et de l'attention demandée pour cette régulation.

D'une certaine façon, les animateurs et référents du groupe de parole sont tributaires des jeunes et de leurs caractéristiques qui se rendent au groupe, ils doivent et ce quelque soit les jeunes poser le cadre et aider le jeune à « parler » ou à s'exprimer.

¹¹ Certains ont pu venir sur 2 ou 3 ans. La seule limite concerne la limite d'âge des 18 ans.



Nous donnons ici une description (somme toute réductrice de la dynamique instaurée) d'un groupe de parole.

Description¹²:

Dans une des salles de l'ANPAA, chaque enfant arrive à son rythme et prend place autour des tables mises en configuration réunion. Ainsi chacun peut se voir et s'écouter. Aujourd'hui, 8jeunes sont présents, (4 jeunes filles âgées de 12 à 15 ans, 4 garçons de 10 à 14 ans¹³) ... 2 animateurs et 2 référents (référent et co-référent¹⁴) s'installent.

La référente : « *Bonjour, comment allez-vous ? Quelles sont les bonnes nouvelles ? Qu'est-ce qui s'est passé depuis 15 jours ?* »

Chaque enfant¹⁵ à tour de rôle évoque certains aspects de ces 15 derniers jours

Emilie : Moi, j'ai revu mon père, cela va mieux, il se contrôle, mais j'ai toujours pas confiance

Solène : Moi dans les choses positives, j'ai de nouveaux bébés chatons,

Pierre : Moi, mon père s'est trouvé une nouvelle compagne, que va penser ma mère...Je n'aimerais pas que cela lui fasse du mal.

Pierrick : J'ai pu aller quelques jours en vacances avec mon père..

Le référent : Et cela s'est passé comment, tu étais content de le revoir, cela faisait longtemps ?

Ainsi, à tour de rôle, les jeunes s'expriment sur leur vécu, les animateurs et référents rebondissent sur leurs propos, approfondissent certains points, les autres jeunes aussi pour avoir des demandes de précisions, l'humour voire la provocation n'y sont pas toujours absents.

Ces phénomènes d'interpellation les uns envers les autres créent ainsi une émulation entre les jeunes. Nous voyons poindre aussi parfois au détour de parole, les questions de loyauté envers les parents, de sentiment positif et/ou négatif vis-à-vis des parents, les recompositions familiales, la place de l'alcool dans la famille. En complément, des techniques sont utilisées comme le génogramme. Cette technique permet de reconstituer le système familial, les liens entre les membres et la place de l'alcool.

¹² Nous condons ici les différentes réunions auxquelles nous avons assistées. Toute personne avec l'accord des référents peut venir assister à la séance. A l'écart du groupe, l'observateur ne peut intervenir dans les propos des jeunes.

¹³ Pendant la période d'observation, le nombre présent d'enfant a varié entre 4 et 8. Certains enfants sont revenus de façon régulière, à d'autre moment, des jeunes ont pu se greffer dans le groupe. De même, les enfants rencontrés lors de ces séances ont soit leurs deux parents alcooliques, soit seulement l'un deux. Ils proviennent de collège et/ou de foyer. Parmi ces jeunes, une fratrie, le frère et une sœur participaient aux séances.

¹⁴ Les référents et animateurs ont un rôle spécifique dans l'animation de la séance. Outre l'accueil des futurs participants lors de l'entretien préalable à l'entrée dans le groupe, les référents sont chargés de lancer la parole, de la distribuer, de correspondre avec les enfants... les animateurs sont chargés en outre de remplir le cahier de paroles retraçant la séance et les propos des jeunes - gardant ainsi la mémoire du groupe- d'enrichir les débats mais aussi d'apporter leur soutien aux référents pendant les échanges avec les jeunes.

¹⁵ Nous avons changé les prénoms des enfants.



Le rôle des animateurs est bien entendu de faire émerger les problématiques posées mais bien aussi parfois de réguler et/ou de faire émerger plus profondément un questionnement. Lors d'un de ces groupes, Amélie a évoqué, des problématiques liées aux conduites à risques qu'elle pouvait vivre : « *Moi, en ce moment, je fais que des conneries, je fume des bedots* ». Le rôle des animateurs a été à cet effet de poser le cadre, de rebondir et d'interpeller le cas échéant –non directement sur la pratique d'Amélie mais sur les conduites à risques – les autres jeunes, même si la spontanéité des échanges se produire comme l'interpellation de Pierre : *Mais fais attention, ce n'est pas rien de fumer tout cela...* Il est important aussi de souligner, qu'au-delà du tour de table initial, les enfants sont aussi libres de « ne pas s'exprimer ».

Les évolutions perçues par les animateurs et référents

Au regard de leur pratique, nous avons demandé aux professionnels (animateurs et référents), les évolutions qu'ils percevaient dans les attitudes des jeunes. Ce point ne concerne pas ici les effets du groupe de parole, mais bien plutôt les modifications des pratiques juvéniles et parentales. Cet aspect est intéressant car le groupe de parole constitue aussi un « observatoire ».

Parmi les évolutions perçues

- des liens entre les jeunes participants au groupe de parole qui se structurent, voire perdurent en dehors du temps « groupe de parole », par notamment l'utilisation des réseaux sociaux,
- l'utilisation pendant les séances des portables a dû être régulée par les animateurs en donnant des consignes de « non-utilisation »,
- l'émergence de problématiques parentales qui dépassent l'addiction à l'alcool mais qui peut aussi concerner : les médicaments et d'autres drogues.

Ces différents éléments constitutifs des pratiques d'animation des groupes sont aussi des sources de réflexions à mener et à intégrer dans les différentes formations proposées sur l'animation des groupes de parole.

Le groupe de parole : un levier pour l'estime de soi

Comme nous le soulignons en préambule de ce rapport d'évaluation, les effets de la participation à ce groupe de parole apparaissent comme bénéfique et ce à plusieurs points de vue. En effet, pour les professionnels, le groupe permet de développer des phénomènes d'interactions assez importants entre les jeunes, de « rompre l'isolement » face à une situation dont ils ne sont pas responsables, de développer le sentiment d'appartenir à un groupe commun. Cependant, ces différentes dynamiques permettent aussi le développement d'une « estime de soi » qui pouvait être mise à mal par la situation vécue par le jeune, comme le résumant ces deux propos extraits des entretiens.

« *L'intérêt du groupe, ils y trouvent un lieu, une discussion bienveillante. Par exemple, il y avait une jeune fille avec une timidité redoutable, elle avait 17 ans, mais on lui en donnait 13, elle a appris quelque chose, elle a grandi, elle s'est épanouie...Ca c'est un des avantages perçus, l'autre c'est de ne*



plus se sentir isolé, qu'il n'y a pas de honte, et qu'ils ont des réponses à leurs questions, non pas dans la surveillance mais bien en prenant en compte leur ressenti ».

« On n'est pas dans du psy pur, on prend appui sur les propos des jeunes, sur leur vécu, leur parole, expérience, pour les amener progressivement à développer une résilience personnelle, se renforcer personnellement et avoir les armes pour comprendre ce qui se passe et à décider par eux-mêmes. Et puis, le discours très positif, on ne casse par les parents...On aide le jeune à comprendre les limites de la famille. On les conduit vers une autodétermination »

Sans revenir ici sur la construction de l'estime de soi, le groupe apparaît comme un levier pour enclencher cette dynamique, d'une part par le fait de pouvoir trouver un espace neutre, à soi et pour soi, « valorisant » et d'autre part, par la présence d'adultes dont l'attitude compréhensive et bienveillante facilite la perception de leur propre valeur d'enfant.

Les limites du groupe de parole

Celles-ci sont aussi à relier aux jeunes eux-mêmes et à leur caractéristique qui peuvent entraîner des effets divers dans la dynamique de groupe.

- D'une manière paradoxale, « l'utilisation de la parole » comme support au groupe peut trouver elle-même ces limites. En effet, si le droit à « la non-expression » est posé, certains jeunes peuvent aussi ne pas être à l'aise avec ce mode d'expression. D'autre part, la parole en groupe avec la présence d'un adulte peut aussi être un « nouvel exercice auquel ils ne sont pas habitués »
- L'autre aspect peut concerner aussi le fait que le groupe de parole peut aussi s'exprimer peu sur « les problématiques familiales », voire dans certains cas, éviter de parler.

Ces deux éléments interpellent plus directement, le rôle et la pratique des professionnels, animateurs et référents des groupes. Si l'expérience acquise dans l'animation peut aider à « pallier » ce manque de paroles et à « trouver des leviers » pour favoriser l'échange, dans le but de « nourrir » le groupe, elle pourrait aussi dans certains cas poser des difficultés. Il serait judicieux d'adapter et/ou de trouver des « outils » favorisant par différents moyens : créativité, jeux, etc..., l'émergence de la parole chez les jeunes. De la même façon, selon les typologies des groupes, il pourrait être intéressant de développer des projets communs (comme ce fut le cas pour la création de l'affiche « La Bouteille à la mer ») afin de mobiliser les enfants et les jeunes dans une dynamique de groupe dans lequel la parole pourra aussi s'exprimer et où d'autres compétences des jeunes pourraient être mobilisées (imaginaire, etc...)

Les professionnels animateurs et référents

Comme nous venons de le voir, la place des animateurs et référents est essentielle dans le cadre des groupes de parole, il est donc important de s'interroger plus particulièrement sur cette fonction.



Conditions pour être référent : Disponibilité, motivation, volontariat, Respect de la confidentialité, formation en alcoologie générale + cursus de formation sur les enfants issus de familles à dysfonctionnement alcoolique », 2 adultes référents par groupe de parole.

Conditions pour être adulte animateur : co animer au moins 4 séances par an. Disponibilité, motivation, volontariat, Respect de la confidentialité, formation en alcoologie générale + cursus de formation sur les enfants issus de familles à dysfonctionnement alcoolique », 2 adultes référents par groupe de parole¹⁶.

Outre les évolutions des pratiques et représentations des jeunes évoquées précédemment, les professionnels « animateurs/référents » ont donné quelques constats sur l'animation des groupes. Si tous soulèvent **l'extrême richesse** des propos tenus par les jeunes. Cette richesse vient ainsi nourrir leur pratiques dans leur rapport quotidien avec les jeunes, et ce dans leurs lieux quotidiens d'exercice professionnelle.

Une assistante sociale « Cela change du boulot que l'on fait tous les jours. C'est un autre contact avec les jeunes. Et le fait d'animer le groupe de parole, cela permet aussi d'être bien placé pour en parler, pour présenter l'outil, comment cela fonctionne, pour rassurer les jeunes. Et par rapport aux autres animateurs, l'interdisciplinarité. Et puis, c'est aussi dans notre quotidien, ce sont des situations auxquelles on est confronté et pour lesquelles il est plus facile de répondre ».

« Moi, ma participation au groupe en tant qu'animatrice, cela m'a aidée par l'expérience du groupe, à mieux rebondir sur ce que dit l'enfant quand je le reçois au collègue ».

D'une certaine façon, être animateur permet d'améliorer la qualité de son intervention professionnelle. Cet aspect est aussi lié au caractère interdisciplinaire des groupes de paroles. Chaque professionnel apporte ainsi sa propre expérience, sa propre méthode, son propre regard, ensemble d'éléments qui est bénéfique au groupe par le croisement des regards¹⁷. Toutefois, cette pluridisciplinarité, cet investissement peut aussi être difficile à maintenir et ce pour deux raisons :

- la première **relève du recrutement des professionnels**. Si ces derniers peuvent être cooptés par le biais des formations organisées par l'ANPAA, l'investissement en temps de présence – temps du groupe et supervision – se surajoute à leur journée de travail. Cet élément est à prendre en compte car – tout comme les enfants d'ailleurs – l'accumulation temps de travail et animation du groupe peut se révéler à terme épuisant. Si certains ont pu être appuyés par leurs institutions et services, considérant ainsi la participation au groupe de parole comme du temps de travail, d'autres peuvent hésiter à s'engager dans ce type de démarche, sans un appui de leurs employeurs. Sans cette réflexion sur les relations avec les institutions, les groupes de paroles pourraient – faute d'animateurs – ne plus pouvoir se tenir.

¹⁶ Article 4 de la Charte du réseau départemental d'Ille et Vilaine.

¹⁷ Si les professionnels arrivent avec leur propre cursus et pratique, il est aussi nécessaire aussi de se désaxer de leur pratique initiale afin de favoriser l'échange, la prise de parole des jeunes. Cet aspect est essentiel afin de ne pas s'inscrire dans une pratique injonctive ou d'entretien à but thérapeutique. Les formations proposées par l'ANPAA dans le cadre des cursus « référents et/ou animateurs » permet de prendre en compte cette nouvelle posture.



- la seconde concerne **l'articulation** entre les animateurs et les référents. Ce point est essentiel car il nécessite le développement d'une identité commune. De fait, s'il est important d'avoir un noyau dur d'animateurs (3-4 par exemple) qui puisse suivre le groupe de parole des temps d'échange doivent être entrepris entre ces professionnels (animateurs et référents) pour développer un sentiment d'appartenance à une « aventure et à un projet commun ».

Au-delà de l'intérêt de l'enfant, l'investissement des animateurs peut-être lié à ces deux dimensions. Cependant, cet investissement prend aussi tout son sens au regard du nombre de jeunes présents dans ces groupes. Ainsi, comme le soulève une animatrice, « *Si faire un groupe pour trois jeunes est bénéfique pour eux, lorsque cela dure plusieurs mois avec le même nombre, on a l'impression de ne plus se nourrir et l'on peut se démotiver...* »...D'une certaine façon, la question de l'animation est intrinsèquement liée à celle de l'orientation.



Les recommandations

Les recommandations proposées **ne remettent pas en cause ni l'intérêt, ni la pertinence** des « groupes de paroles accueillant des enfants issus de familles à dysfonctionnements alcoolique », elles visent **au contraire** à renforcer les dynamiques existantes et ce pour plusieurs raisons

- **la singularité du dispositif** : celui-ci offre une opportunité de soutien aux enfants non responsables de la problématique d'alcoolisation des parents. En effet, si des dispositifs existent pour soutenir les « aidants » et/ou l'entourage de personnes malades ou ayant une ou des conduites addictives, il en existe peu qui soit explicitement « ciblé » en direction des enfants. De fait, le groupe de parole constitue un dispositif original et pertinent.
- **un espace de santé et non de soins** : Cet aspect est essentiel et doit être réaffirmé, tant auprès des professionnels que des institutions. La présence d'adultes non jugeant, se mettant en position d'écoute tout en favorisant la parole, ne se présentent pas en tant que thérapeute. Cette posture permet la mise en confiance des jeunes. De fait, les jeunes ne se trouvent pas ici dans un rapport « patients-soignants », ni dans une relation individuelle qu'ils peuvent rencontrer dans d'autres situations de « soins » : rencontre avec des psychiatres et/ou autres professionnels de santé. De même, si les professionnels ont eu des formations sur la thérapie ou sont des thérapeutes, cette fonction s'efface et doit s'effacer au regard de l'objectif du groupe.
- **un lieu « préventif »** : La dynamique de groupe, le fait de se retrouver entre « pairs » ayant les mêmes problématiques permettent de développer à la fois de l'entraide (par des échanges sur des problématiques communes), un sentiment d'appartenance (en ne sentant plus isolé) et une dynamique de soutien dont le groupe est le support. Ces dimensions –entraide, soutien, appartenance – sont aussi des éléments importants – validés scientifiquement – comme permettant de réduire les inégalités sociales de santé¹⁸. La convergence de ces domaines permet aussi le renforcement d'une « estime de soi » dont nous savons l'effet protecteur dans le cadre des comportements de santé et dans la vie quotidienne¹⁹. De même, ces groupes permettent aussi de redonner et/ou restaurer –dans certaines situations – la confiance en l'adulte. Ce dernier aspect est important, car –en cas de soucis futurs de santé ou autre – l'expérience acquise, le souvenir de ces attitudes peuvent permettre « un réflexe » de rencontre avec un professionnel de santé ou autre (social, éducatif,...).
- **donne une image « positive » du jeune** : Cette phrase pourrait surprendre. Toutefois, la représentation fréquemment associée au jeune, est celle de « sa propre consommation » ou de ses « propres conduites à risques ». En ce sens, l'existence même

¹⁸ Voir le numéro de la Revue de l'observatoire Franco-Québécois de la santé et de la solidarité, N° 2-2004 consacré aux « Inégalités sociales de santé », 213 pages.

¹⁹ E. Le Grand : L'estime de soi : un enjeu éducatif et social. Paru dans l'ouvrage collectif des Francas : Education populaire, enjeux démocratiques. Défis et perspectives. L'harmattan, 2008



de ces groupes permet de montrer une autre « vision du jeune », d'un jeune qui peut souffrir d'une situation dont il n'est pas responsable.

Ces différentes raisons peuvent aussi être des points de repères pour les autres groupes de paroles existant en Ille et Vilaine et pouvant émerger dans d'autres départements Bretons, notamment dans leur rapport aux professionnels qu'ils rencontrent et/ou qu'ils sollicitent pour orienter et/ou animer les groupes, mais bien aussi dans les rapports avec les différentes institutions (Etat, collectivités territoriales, service de l'Etat,...) finançant ce type de projet ou mettant à disposition des professionnels pour animer les groupes de parole.

Si l'évaluation a porté sur le groupe Rennais, les recommandations peuvent aussi être prises en compte pour l'ensemble des groupes. En effet, l'ancienneté du groupe de Rennes permet d'avoir du recul tant sur les potentialités « du groupe de parole » que sur les difficultés que pourraient éventuellement rencontrer les autres groupes dans le futur.

Première recommandation : L'orientation des jeunes

1-1 Favoriser le développement d'une information précise

Si l'orientation du jeune vers les groupes de parole pose **la question de l'information donnée** aux structures accueillant des jeunes sur l'existence, la finalité et le fonctionnement du groupe de parole, elle pose aussi celle de **son appropriation** par les professionnels. Comme le souligne une professionnelle « *Il ne suffit pas de donner aux jeunes, une plaquette pour qu'ils se rendent dans le groupe* ».

Si cette dynamique de l'information existe déjà et doit être constamment renouvelée et entreprise, il serait important de mieux la préciser pour aider les professionnels (qui n'ont pas eu l'opportunité de se rendre à l'une des réunions de groupe de parole) à mieux répondre aux questions éventuelles des jeunes sur le groupe de paroles.

Nous reprenons ici – à partir de l'analyse des propos des professionnels orientateurs et animateurs – quelques éléments qui pourraient figurer dans une plaquette d'information. Ces éléments sont bien évidemment modifiables, amendables et ...discutables :

- *Je suis obligé de parler si je viens au groupe ?*
- *Mais moi, j'ai peur, ils vont être 40 dans ce groupe ?*
- *J'aime mes parents, je n'en ai pas besoin ?*
- *Je suis obligé(e) de venir tout le temps ?*
- *Il va encore falloir que je raconte ma vie ?*
- *C'est comme d'habitude, je vais parler à un psy, j'en ai assez ?*
- *Les autres jeunes, ils ne seront pas forcément sympas avec moi ?*
- *Je vais rencontrer des jeunes de mon collègue, cela va jaser ?*

Cette information **pourrait être diffusée dans l'ensemble des lieux de vie** des jeunes (collège, lycée, maison départementale des adolescents, foyer éducatif...), et être renforcée par **deux stratégies complémentaires** :

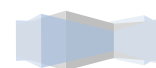
- une **information** –sous forme de réunions - donnée aux institutions et/ou service concernées par l'accueil des jeunes. Nous pensons ici plus particulièrement à l'Education Nationale, notamment auprès du service de santé scolaire (infirmière et médecins scolaires), service social (Assistante sociale), etc...
- **En associant la présentation du groupe de parole** aux programmes de préventions faites dans les structures, dès lors qu'une formation des professionnels du site est envisagée. Cet aspect permettrait notamment de mieux sensibiliser les professionnels à cette question.

Si ces éléments sont importants pour favoriser l'inscription d'une dynamique « groupe de paroles » dans les représentations et les pratiques des professionnels, **une réflexion** pourrait être engagée pour –éventuellement- développer de l'information en direction de 3 publics complémentaires :

- **les médecins généralistes** : Comme le montre l'INPES, le médecin généraliste est le premier professionnel de santé dont le recours est le plus fréquent sur la tranche d'âge des 15-19 ans (76 % des jeunes de 15-19 ans l'ont consulté au cours des 12 derniers mois)²⁰. Les médecins et pour les plus jeunes enfants, les pédiatres peuvent être des leviers pour diffuser l'information des groupes de paroles, en prenant en compte le fait que l'enfant/le jeune ne vient que rarement seul à la consultation. Cependant, à l'occasion de la rencontre avec un des parents alcooliques, l'explication de ce groupe de parole pourrait être donnée par le médecin généraliste.
- **les familles** : s'il ne faut pas ôter les questions de déni et de tabou chez les adultes concernant leur problématique alcool, certains lieux qui accueillent des parents peuvent aussi être ciblés quant à l'information donnée sur l'existence de ces groupes. Nous pouvons –bien que la liste soit exhaustive – citer l'Ecole des Parents, les médecins généralistes, les permanences des Caisses d'Allocations Familiales,....
- **Les jeunes** : Nous pourrions imaginer – par le biais des réseaux sociaux – une information spécifique en direction des jeunes avec par exemple des témoignages de jeunes ayant eu recours au groupe de parole.

Cette stratégie de l'information doit être vue, à la fois comme un levier de sensibilisation à l'existence de ces groupes de paroles, mais bien aussi comme un support à l'accompagnement pour les professionnels et les jeunes qui peuvent être concernés.

²⁰ Beck F., Richard J-B. dir Les comportements de santé des jeunes. Analyses du Baromètre santé 2010.Saint-Denis : INPES, coll. Baromètres santé, 2013 : 344 p., p 179



1-2 Inscrire plus fortement l'orientation dans les pratiques professionnelles

Si cette information peut contribuer à favoriser la venue de jeune aux groupes de paroles, elle ne peut se suffire à elle-même. En effet, le « **parcours du jeune** » jusqu'à son intégration éventuelle dans le groupe est constitué de différentes étapes :

- Rencontrer un professionnel qui connaît l'existence du groupe de parole
- Exprimer une « souffrance » par rapport à des parents et/ou proche ayant un dysfonctionnement alcoolique. Cette expression ne peut se faire que dans une relation de confiance avec le professionnel et par les capacités du professionnel à faire « verbaliser » cette problématique.
- Présentation par le professionnel du groupe de parole et proposition d'intégrer celui-ci.
- Si le jeune donne un accord positif, le jeune doit effectuer un entretien individuel (soit à l'ANPAA, soit dans un autre lieu, s'il préfère). Il s'y rend ou non.
- S'il s'y rend, il peut par la suite faire le choix ou non d'aller au groupe de parole.
- Début de son inscription dans le groupe de parole, sur la base du volontariat. Il peut dès lors s'y rendre soit de manière continue, soit de manière aléatoire selon ses besoins.

Selon les caractéristiques du jeune, son rapport à ses parents, à l'institution, aux professionnels, le temps entre ces différentes étapes peut être plus ou moins important. Notre propos ne vise pas à réduire ce temps, mais bien de pouvoir réfléchir aux développements de stratégies ancrées dans les pratiques des professionnels pour les « armer à mieux répondre » aux attentes des jeunes. De la même façon, une réflexion pourrait être engagée à **partir des lieux de vie** des jeunes qui peut imprimer là aussi des stratégies différentes entre les jeunes et les professionnels. Ainsi, de manière – somme toute assez caricaturale – une infirmière et/ou une assistante sociale en milieu scolaire ne verra le jeune, que si celui-ci vient la rencontrer ou que si cette rencontre lui ait imposée, alors qu'une assistante sociale en ASE pourra voir les jeunes dès son arrivée, dans le cadre de son parcours d'entrée. Ces deux éléments n'impliquent pas les mêmes rapports au jeune, ni la même façon d'aborder ou non la problématique alcool. La question du temps de « mise en confiance », de « pouvoir aborder cette question », « la présentation du groupe », le choix ou non au jeune de s'y rendre va développer des situations différentes, il serait intéressant de réfléchir plus précisément aux modalités de présentation du groupe, en l'inscrivant dans les pratiques professionnelles.

D'une certaine façon, l'idée de croiser « *parcours du jeune* » et « *pratique professionnelle* » pourrait être une façon de renforcer l'inscription des groupes de paroles dans les lieux de vie et de favoriser l'orientation du jeune. Cette question tant de l'information que de l'inscription dans les pratiques professionnelles peut aussi être l'occasion d'un travail commun entre l'ensemble des groupes de paroles.



1-3 Amener le jeune à se rendre dans le groupe

Comme nous l'avons vu précédemment, la venue du jeune dans le groupe de parole est jalonnée d'étapes. Deux éléments peuvent aussi être structurants : la question de l'entretien individuel. Celui-ci se déroule au siège de l'ANPAA. Si ce point est à préserver, les possibilités de se rendre dans un lieu tiers –choisi par le jeune – peuvent aussi être un levier important pour favoriser cette venue²¹.

L'autre élément concerne l'accessibilité physique au groupe de parole. En cas d'absence de possibilité pour le jeune de s'y rendre (éducateurs, parents, ...), l'idée d'une « navette » peut aussi être préconisée selon les situations et les territoires.

Seconde recommandation : L'animation du groupe de parole

L'observation du groupe de parole rennais, les rencontres avec les professionnels orienteurs et animateurs (référents et animateurs) permet de dresser des points à privilégier par rapport à l'animation du groupe. Toutefois, ces recommandations sont d'ordre général car elles dépendent de la dynamique du groupe, des jeunes eux-mêmes, de leur rapport à la parole, de l'alchimie entre eux...

Il convient cependant de rappeler quelques principes qui doivent structurer l'ensemble des groupes tels qu'ils se réfèrent à la charte.

- **La taille minimum et maximum d'un groupe** : celle-ci ne peut être inférieure à 3 personnes et n'excéder 12 personnes. Cette taille doit être mise en relation avec la caractéristique du groupe : « celle de l'utilisation de la parole », mais bien aussi avec les questions de dynamique de groupe. Un trop grand groupe ne permettrait pas une gestion aisée de la parole de chacun.
- **La périodicité** doit rester tous les 15 jours, celle-ci est importante pour favoriser la maturation des jeunes à ce qu'ils ont entendu, et pouvoir prendre aussi du recul,...
- **La durée** ne peut excéder 1H30. En effet, l'animation demande une attention permanente tant dans la gestion de la dynamique du groupe, la « diffusion de la parole » que sur la capacité à rebondir sur les propos des jeunes.

2-1- Préserver la mixité et la diversité professionnelle des intervenants dans l'animation du groupe

Les animateurs et/ou référents que nous avons pu rencontrer sont tous de professions différentes, alcoolologue, assistante sociale, infirmière, etc... Cet élément est important à préserver car cela permet de croiser leur regard, selon leurs propres pratiques professionnelles sur les jeunes, notamment dans l'animation et la réunion de régulation. De même, la mixité de genre est aussi

²¹ Cet aspect existe déjà sur le groupe de Rennes. Le but est d'offrir la possibilité au jeune de rentrer en contact dans l'espace qui lui semble le plus adéquate et/ou le plus rassurant pour lui. Il peut aussi être envisagé dans un premier temps aussi un contact téléphonique ou de pouvoir poser quelques questions par mail.



importante, l'enfant peut avoir des difficultés relationnelles au sein de sa famille soit avec un homme et/ou une femme. De fait, la présence d'homme et de femme ayant une posture bienveillante peut l'aider à développer un sentiment de confiance vis-à-vis de l'adulte.

Cette préservation de la mixité professionnelle pose la question **de leur mise à disponibilité** par les **institutions** et de la prise en compte de ce temps d'animation et de réunion éventuel **comme du temps de travail** et non comme un temps bénévole. Ce point d'interpellation des institutions doit être continu et soutenu car à terme, des professionnels intéressés par la démarche ne souhaiteront plus s'y engager. Afin de convaincre les institutions, il serait opportun de mettre en avant les avantages professionnels que procure la participation de leurs professionnels à l'animation de ces groupes de parole.

- Permettre une meilleure réception des questions des jeunes au sein de leur établissement, savoir aussi détecter des problématiques.
- « Toute chose égale par ailleurs », être animateur du groupe de parole constitue aussi une formation continue d'amélioration des pratiques professionnelles et des pratiques des jeunes.

2-2 - Renforcer le sentiment d'appartenance

Quelque soit le nombre d'animateurs potentiellement mobilisable pour l'animation du groupe de parole, il est nécessaire de pouvoir renforcer l'articulation entre les référents et les animateurs en développant des modalités d'échanges plus soutenus. Cet aspect est important notamment dans le cadre de groupe qui disposerait d'un grand nombre d'animateurs, ne venant pas de façon régulière animer. En effet, les questions du suivi des jeunes, des rapports d'identification entre les jeunes et les animateurs pourraient à terme se poser. De même, la création d'habitudes de travail, de pratiquer le groupe doivent se construire dans la durée. Pour les groupes, ayant un nombre limité d'animateurs, ce point apparaît aussi comme un élément important, notamment dans le développement d'un sentiment d'appartenance.

2-3 - Renforcer la formation sur l'animation

Les professionnels intervenants dans les groupes de paroles sont de formations et de métiers différents. Si cela constitue une force indéniable pour mener un groupe de parole, en croisant notamment les regards sur les jeunes, tous ses professionnels peuvent ne pas « dans un premier temps » être à l'aise avec l'utilisation de la parole, sur les moyens de la faire émerger (notamment si les jeunes ne s'expriment pas), sur comment la réutiliser... Il est donc essentiel de bien se centrer sur la question de la parole, sur la posture des animateurs, qui doivent effacer leur pratique initiale au profit d'un autre mode d'intervention. Des modules complémentaires de formation pourraient ainsi être proposés sur la question de l'animation.

L'autre piste serait aussi de développer l'idée de « *projets communs* », cela dépend bien évidemment de la dynamique du groupe



2-4- Expérimenter les nouvelles technologies

Un travail avec les jeunes – en complément ou à partir du groupe de parole- pourrait être entrepris : création d'un blog, message posté sur internet dans le cadre d'un site... Cet aspect peut donner de nouvelles opportunités de travail (dans lesquels d'anciens jeunes participants pourraient être inclus).



Conclusion

Le groupe de parole accueillant des enfants issus de familles à dysfonctionnement alcoolique de Rennes – et par extension les autres groupes existants ou en réflexion – est un « **outil, un lieu, un espace d'échanges** » singulier par le public ciblé et qu'il convient de préserver et de soutenir dans son développement.

L'expérience et l'expertise acquises méritent aussi d'être diffusées de manière plus ample sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger²². Il serait important d'écrire un ou plusieurs articles scientifiques dans des revues comme Santé Publique et La Santé en Action de l'INPES²³ pour mieux mettre en valeur le groupe de parole, ses potentialités et ses limites. Les diverses recommandations incitent plus particulièrement à renforcer l'orientation (notamment par le développement d'une meilleure diffusion de l'information). L'orientation apparaît comme le levier central de la pérennité du groupe de parole. Sans enfants, celui-ci pourra difficilement atteindre ses objectifs. De même, ces recommandations peuvent être aussi être intégrées comme axe de réflexion lors des réunions de l'ensemble des groupes de parole (référents et animateurs). Toutefois, le développement des divers groupes de parole doit se faire **sur la base d'une identité commune**. Cet élément est essentiel tant pour les jeunes que pour les professionnels et institutions. En effet, si un jeune préfère se rendre dans tel groupe plutôt qu'un autre pour des questions notamment d'organisation, il est nécessaire qu'il puisse y trouver le même cadre d'intervention. Comme nous l'avons vu, la démarche d'adhésion pour se rendre dans un groupe peut être longue et si des écarts entre ce que l'orientateur lui a indiqué et la réalité existent, il sera par la suite plus difficile de le solliciter et la confiance en l'adulte pourra s'en trouver amoindrie. Pour les professionnels, cette identité commune permet aussi de renforcer le sentiment d'appartenance à un projet commun, notamment –comme c'est déjà le cas – par des échanges de pratiques, d'outils, le développement de réflexions sur l'ancrage territorial et sur l'élaboration d'argumentaires auprès des institutions sur la pertinence et les spécificités du groupe de parole. En ce sens, la charte du réseau départemental d'Ille et Vilaine constitue un premier cadre et une première étape dans le développement de cette identité commune. De même, il serait nécessaire de promouvoir – à partir des enfants et des jeunes – venant au groupe de parole, des recherches sur leur trajectoire de citoyen (dans laquelle nous pouvons mettre la santé, l'insertion sociale et professionnelle, la constitution de leur propre famille) pour mieux percevoir et argumenter les effets et impacts de ces groupes de paroles sur les jeunes. Ce point soulève cependant des questions d'ordre méthodologique mais aussifinancière.

Nous terminerons par les propos d'une professionnelle qui résume la signification des groupes de paroles « *C'est un temps de parole, de libération de tout ce que l'on peut ressentir à vivre dans une famille qui dysfonctionne. Cela doit rester la philosophie. ..Que ces jeunes auront ou vivent un temps apaisant où il est permis de dire ce que l'on vit, et surtout face à des adultes que l'on dit fiable, en l'occurrence nous. Fiable, car il dit ce qu'il fait et il fait ce qu'il dit. On reste aussi sur leur compétence, leur ressource... C'est un temps de sécurité. Ceux qui sont venus de manière durable, l'important aussi est qu'il reste le souvenir pour ces jeunes, qu'il y ait des lieux, des gens pour les écouter et aussi les aider à trouver des alternatives, des temps de pause* »

²² Addiction Suisse souhaite mettre en œuvre un dispositif similaire.

²³ La Santé en action de l'INPES n'est pas une revue scientifique, car elle ne dispose pas d'un comité de lecture contrairement à Santé Publique, revue référencée de manière académique.



Liste des personnes rencontrées

Mme Lejeune Stéphanie, Assistante sociale scolaire.

Mme Françoise Caroff Françoise (APASE)

Mme Magalie Carcel, Assistante sociale scolaire

Mme Janick Leroy, Cadre socio-éducatif, CSAPA

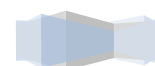
Mr Even Tromeur, infirmier CSAPA

Mme Myriam Grandière, infirmière, Maison de l'enfance Bruz

Mme Isabelle Lepinette, infirmière scolaire

Mme Renaudin, psychologue et éducatrice, Maison du Canal

Mme Frédérique Coignard-Desbordes, référente du groupe de paroles de Rennes, chargée de prévention et de formation, ANPAA 35.



Grille d'entretien indicative

1. Présentation et fonction

2. le groupe de parole

- modalités de connaissance ?
- Intérêt par rapport aux familles, aux enfants, par rapport au travail ?
- définition du groupe de parole ?

3- Regard sur les modalités du groupe

- quelles sont les modalités du groupe ?
- quelles évolutions avez-vous observées dans ce groupe de paroles ?
- pistes d'amélioration ?

4- Orientation

- modalités de l'orientation ?
- comment les repérez-vous ?
- que faudrait-il faire pour améliorer cette orientation ?

5- Animation

- perception des évolutions ?
- difficultés, avantages ?
- articulation avec les familles ?
- entretien individuel ?

6- Retour des jeunes sur les groupes ?

7- Perception du jeune

- comment percevez-vous l'évolution du jeune ?

8- Pistes d'amélioration

- quelles sont les avantages et limites que vous percevez à ces groupes ?
- quelles sont les avantages et limites que vous percevez à l'orientation ?
- quelles sont les avantages et limites que vous percevez à l'animation ?

9- Pertinence de l'extension des groupes de parole sur l'ensemble du département,

